

CR REUNION DE BUREAU DU VENDREDI 30 AVRIL 2010

Etaient présentes : Bénédicte Kermadec, Maggie Perlado, Nathalie Alquier, Estelle Bault, Sophie Delahaye, Annick Reipert

Petit bureau, donc petite réunion !

Le parrainage des sans papiers grévistes

Bénédicte a envoyé un mail récemment rappelant la situation des sans papiers grévistes, et évoquant le parrainage géant prévu et organisé par le Comité des Cinéastes et la SRF. C'est évidemment une décision personnelle, mais rappelons qu'il faut des actions symboliques pour relancer la « machine médiatique ». Et il faut 258 signatures !!! Actuellement, ce sont surtout des réalisateurs qui ont signé, peu de techniciens. Nous proposons donc que toutes les personnes qui le souhaitent fassent un mailing ciblé parmi leur amis et connaissances techniciens susceptibles d'être intéressés, pour diffuser l'information et amplifier l'opération. (cf pièce jointe)

Le respect des conventions collectives

Rappelons que si les conventions collectives ne sont pas respectées, il faut alerter les syndicats. Bien se renseigner pour savoir si tout le monde est logé à la même enseigne, et téléphoner aux deux syndicats.

Pour rappel : CGT spectacle, 14/16 rue des Lilas, 75019 PARIS, 01. 48. 03. 87. 60. Et SNTPT, 10 rue de Tréaigne, 75018 PARIS, 01. 42. 55. 82. 66.

On évoque la généralisation du paiement au forfait, qu'il faut à tout prix refuser car y disparaît justement ce qui freine les productions : la majoration des heures supp.

Nathalie Alquier raconte l'exemple d'un tournage en province, isolés, où la production refusait de payer les heures de prépa et les heures supp, en arguant du fait que « tout le monde était d'accord ». Après avoir mené sa petite enquête, Nathalie s'est rendue compte qu'en fait personne n'était d'accord, et tous ont alors décidé d'aller voir ensemble la directrice de production. La pression du nombre (20 personnes face à soi, ça impressionne quand même) ainsi que la menace d'alerter

l'Inspection du Travail, entre autres, ont fait plier la directrice de production, et l'équipe a obtenu gain de cause.

On rappelle donc qu'il ne faut pas hésiter à saisir l'Inspection du Travail en cas de non respect du code du travail, car ça fait très peur aux productions.

Lors de la dernière réunion de bureau, on évoquait d'ailleurs la mise en place d'un listing avec les coordonnées des principales Inspections du Travail, et le nom des bons interlocuteurs.

-> **Qui peut essayer d'obtenir cette liste ?** (sans doute déjà existante en interne à l'Inspection du Travail), afin de la diffuser sur le site et à l'interassociation (et pourquoi pas sur les feuilles de service !!!!???)

La question des syndicats

Le sujet n'est pas vraiment à l'ordre du jour, mais une discussion riche a eu lieu à la suite du point précédent autour de la question des syndicats, de leur représentation, et de leur efficacité. A quoi servent aujourd'hui les syndicats de techniciens, qui représentent-ils vraiment, et quels intérêts servent-ils ? Pourquoi n'ont-ils plus de visibilité sur les plateaux ? Je ne rentre pas dans les détails des échanges, mais c'est une invitation pour chacun à s'interroger sur son propre (non)engagement, et sur ses motivations. Rappelons qu'en juin, la nouvelle loi va être appliquée et que dorénavant tous les syndicats ne dépassant pas la barre des 10% vont disparaître (UNSA, SUD, etc.)

Où est passé le quart d'heure syndical ????

On évoque aussi un usage en train de se perdre : la désignation d'un délégué du personnel sur chaque tournage, ainsi que le quart d'heure syndical hebdomadaire permettant aux techniciens de s'informer sur l'évolution de la réglementation. Aujourd'hui, l'un et l'autre n'existent pour ainsi dire plus, et les techniciens, de moins en moins syndiqués, ne connaissent plus leurs droits. Avec la précarisation de la profession, les techniciens aujourd'hui ont peur de se présenter comme délégué du personnel, peur de devoir monter au front, et, bien sûr, d'être stigmatisé et black listé par la prod. Question : est-ce toujours obligatoire d'avoir un délégué du personnel (ce que semble affirmer le directeur de production avec qui travaille actuellement Nathalie Alquier) ? En parler à l'interassociation.

Atelier « Comment négocier ? »

On essaye de trouver une date dans la deuxième quinzaine de mai, avec Ben et Nathalie comme coach. On vous tient au courant.

Atelier « caméra RED »

Même si, comme le rappelle Francine dans un récent mail, il ne faut pas perdre trop d'énergie là-dedans, car on se bat depuis le début pour justement se débarrasser de la responsabilité des rapports images (avec la problématique malgré tout que sans rapport image, pas facile d'obtenir une assistante), nombre d'entre nous souhaitent cependant y voir un peu plus clair sur la question des « clips et des claps », de ce qui est nécessaire ou superflu pour la chaîne de post prod. Mais ne faut-il pas organiser d'abord un atelier avec les monteurs, qui sont nos principaux interlocuteurs, et dans une discussion de chef de poste à chef de poste, avant de rencontrer les assistants opérateurs ?

Ben se charge de contacter les Monteurs associés pour essayer de fixer une date.

Actualisation du site

A suivre, mais tout le monde a normalement dû recevoir les nouveaux mots de passe pour l'espace membres. (membres/20red10)

Relations avec la Femis

En l'absence de Betty, gel du dossier.

Reflexion « Le travail de la scripte, d'hier à aujourd'hui »

Maggie a contacté Many Barthod et s'est entretenue avec elle pour initier cette réflexion. Je me charge de contacter la Cinémathèque afin d'obtenir deux propositions de dates en juin pour une visite guidée des archives, suivie par une discussion au bar de la Cinémathèque avec les membres d'honneur (prévoir caméscope ? dictaphone ? calepin ?). A envoyer ensuite aux membres d'honneur (Lucette Andréï, Many Barthod, Sylvette Baudrot, Kathleen Fontmary, Claude Luquet, Florence Moncorgé, Elisabeth Rappeneau). **Qui s'en charge ?**

Clause de confidentialité

Rappelons que, évidemment, tout ce qui se dit et s'échange dans nos réunions et sur Cris est confidentiel. Une petite modif dans les bulletins d'adhésion concernant cette « clause de confidentialité » devrait apparaître dans les prochains bulletins d'adhésion.